

L'enseignement de l'anglais

Section Classique/Section
Européenne/Section Internationale

Sommaire

Les parcours offerts en anglais

La section Classique

La section Européenne

La section Internationale

Le DNB option internationale

L'IGCSE

Le Bac Français International

Les spécificités de l'enseignement de l'anglais au LFJM

De multiples parcours

▶ L'anglais est obligatoire pour tous

Au collège, l'anglais peut être débuté en 6^{ème} voire en 5^{ème} si l'élève a choisi l'allemand en LVA.

3 Parcours sont offerts :

Section Classique

Section Européenne

Section Internationale

Avec des passerelles entre ces parcours

La Section Classique

Un enseignement en groupe de progression

	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère	Tale
LVA anglais	3h	3h	3h	3h	3h	3h	3h
LVB à choisir	3h	3h	3h	3h	3h	3h	3h

Au lycée français Jean-Monnet tous les élèves suivent un enseignement de langue vivante A et B dès la classe de 6^{ème}.

Les élèves qui choisissent l'anglais en LVA pourront choisir pour LVB parmi quatre langues : allemand, chinois, néerlandais ou espagnol.

Les élèves qui choisissent l'allemand en LVA devront choisir l'anglais pour LVB.

Les cours de langues sont dispensés par groupes de progression.

Ces groupes permettent à chaque élève d'intégrer un groupe stimulant, quel que soit son niveau.

Des changements de groupe sont possibles, y compris en cours d'année, en fonction des progrès et de la motivation de l'élève.

A partir de la classe de 2^{nde} les élèves peuvent choisir la Section Européenne.

La Section Européenne

▶ A partir de la classe de 2^{nde}, vers le Baccalauréat Section Européenne

	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère	Tale
LVA anglais	3h	3h	3h	3h	3h	3h	3h
LVB	3h	3h	3h	3h	3h	3h	3h

A partir de la classe de 2^{nde}, l'enseignement de langue est complété par des cours - appelés DNL pour Discipline Non Linguistique. Les compétences orales sont renforcées, les élèves sont très actifs dans des jeux de rôle et débats.

Il n'y a pas de niveau requis pour s'inscrire en DNL. Les cours de DNL ne se substituent pas à l'enseignement du tronc commun, l'emploi du temps prévoit 1,5 heure supplémentaire par rapport à la Section Classique.

Les élèves obtiennent le Baccalauréat avec la mention « Section Européenne britannique » à condition d'obtenir au moins 12/20 à l'épreuve d'anglais et 10/20 à l'épreuve de DNL en anglais.

NB : La DNL peut parfois être débutée en 1^{ère}, sur examen du dossier de l'élève.

	2nde	1ère	Tale
Histoire-Géographie	1h30	1h30	1h30
Mathématiques	1h30	1h30	1h30
Sciences de la Vie et de la Terre	1h30	1h30	1h30
Physique-Chimie	1h30	1h30	1h30

La Section Internationale

► Une formation bilingue et biculturelle

	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère	Tale
LVA anglais	3h	3h	3h	3h	3h	x	x
LVB	3h	3h	3h	3h	3h	3h	3h

Langue & littérature	3h	3h	3h	3h	3h	x	x
Hist.-Géo en anglais	2 h	2h	2h	2h	2h	4h*	4h*
					Approfondissement culturel & linguistique (ACL)	5h	5h
					Connaissance du monde	2h	2h

La Section Internationale constitue un groupe à part entière.
Les mêmes élèves se retrouvent pour les enseignements de langue, d'histoire-géographie et de langue & littérature.

L'emploi du temps prévoit + 4 heures hebdomadaires par rapport à l'emploi du temps de la section « classique » jusqu'en classe de 1^{ère}.
A partir de la classe de 1^{ère} la LVA devient Approfondissement Culturel et l'emploi du temps prévoit + 5 heures par rapport à l'emploi du temps de la section « classique ».

La Section Internationale est sanctionnée en Terminale par le Baccalauréat Option Internationale (OIB) qui sera remplacé en juin 2024 par le Baccalauréat Français International (BFI).

* à partir de la classe de 1^{ère} l'intégralité de l'enseignement d'histoire-géographie est enseigné en anglais.

La Section Internationale

Une formation bilingue et biculturelle (suite)

Au Collège

Les élèves suivent deux enseignements additionnels :

. => Histoire-Géographie 2h

Le programme français est adapté

=> Langue et littérature 3h

plus qu'un enseignement de langue étrangère, il s'agit d'un enseignement de lettres en anglais. Les auteurs anglo-saxons sont étudiés à travers des œuvres originales.

En classe de 2nde

Les élèves passent l'IGCSE qui est préparé en classes de 3^{ème} et 2^{nde}.

A partir de la classe de 1^{ère}, préparation du Bac Français International

=> Approfondissement Culturel et Linguistique 5h

=> Connaissance du monde 2h

un enseignement articulant histoire des idées, géopolitique, connaissance des enjeux du monde contemporain, culture et civilisation et qui prévoit aussi un projet avec un partenaire international.

=> Histoire-Géographie 4h Ces cours se substituent à l'enseignement d'histoire-géographie en français.

Admission

=> « Pour être admis en SI, les élèves doivent présenter un dossier et passer un examen démontrant qu'ils disposent de compétences suffisantes dans la langue de la section. » (Texte Officiel)

A titre informatif, un candidat à la SI britannique doit pouvoir lire des textes intégraux (adaptés à son âge bien entendu) et s'exprimer à l'oral et à l'écrit avec aisance en anglais.

Le DNB International (DNBI)

▶ La Diplôme National du Brevet, auquel s'ajoutent deux épreuves orales

Les élèves de Section Internationale passent en 3^{ème} le DNBI, diplôme national du brevet « option Internationale »

- En plus des épreuves du DNB classique, ils présentent,
 - un oral en langue et littérature
 - la DNL histoire-géographie, également évaluée à l'oral

La mention Option Internationale au DNB est attribuée aux candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 25 sur 50 pour chacune des deux épreuves.

L'IGCSE

► Un diplôme anglais qui se prépare en 3^{ème} et 2^{nde}

Il y a deux épreuves obligatoires en fin de 2^{nde}
« English Language »
et « English Literature ».

La préparation à l'IGCSE permet à l'élève de renforcer ses compétences littéraires et sa culture générale.
Il s'agit d'un diplôme, valide à vie.

L'IGCSE est un excellent tremplin vers les exigences et les méthodes du BFI mais n'est PAS obligatoire pour y
entrer. C'est un plus fort utile aux candidatures dans les universités britanniques, mais non obligatoire.

Le Baccalauréat Français International (BFI)

La Baccalauréat français, auquel s'ajoutent des enseignements de langue et de culture (suite)

Le BFI se prépare en deux ans, en classes de 1^{ère} et Terminale.

Il s'inscrit dans la continuité naturelle mais non obligatoire de la Section Internationale.

Il s'adresse :

- de droit aux élèves qui ont suivi l'enseignement de Section Internationale jusqu'en classe de 2^{nde},
- aux élèves dont le niveau d'anglais- attesté par un test d'entrée spécifique- est B2.

Le programme prévoit en classes de 1^{ère} et Terminale

- l'aménagement de l'enseignement d'histoire-géographie.

Le programme français (tronc commun) est enseigné en langue anglaise, pour un total de 4h/semaine.

- deux enseignements spécifiques
 - . Approfondissement Culturel & Linguistique (ACL)
 - . Connaissance du monde

	Volume horaire	Type d'évaluation et coefficient pour le Bac.
Histoire-géographie en anglais	4h	Écrit 10 Oral 10
Approfondissement culturel & linguistique	5h	Écrit 10 Oral 10
Connaissance du monde	2h	Oral 20
Poids des disciplines	+ 5 h/semaine	42 %

Les spécificités de l'anglais au LFJM

. Des groupes de progression

Afin de tenir compte des compétences de chaque élève et d'offrir à chacun l'enseignement qui le fera progresser, les cours sont organisés par groupes, sauf pour les élèves de Section Internationale.

. Des parcours multiples,

avec des passerelles possibles, moyennant validation du niveau d'anglais et examen du dossier de l'élève.

. « Yes we can » en classe de 4^{ème} et 3^{ème}

un groupe dédié aux élèves qui ont besoin de renouer avec l'anglais et de progresser.

A travers une pédagogie active, les élèves sont amenés à revoir les bases de l'anglais et à développer leur maîtrise des quatre compétences langagières. L'aménagement des supports pédagogiques et la gestion de classe sont adaptés aux besoins particuliers des élèves, notamment lorsque ceux-ci sont liés à des troubles de l'apprentissage tels que dyslexie ou TDA.

Un suivi individualisé de chaque élève, accompagné d'auto-évaluations et de bilans réalisés par les professeurs, permet de mesurer les progrès des élèves tant en matière d'estime de soi que dans leur pratique de la langue.

. Participation à plusieurs Model United Nation (MUN)

à Bruxelles et La Haye

. La préparation à l'IGCSE

. La préparation à l'IELTS incluant un stage de préparation

. Un accompagnement pour la poursuite d'études supérieures en anglais

au Royaume Uni, aux Pays-Bas ou en Amérique du nord.

Annexe : les groupes de progression

Ces groupes de progression se veulent souples et évolutifs, dans le respect de la classe, de la maturité et du parcours de l'élève et surtout pour permettre à celui-ci de changer de groupe quand il ou elle progresse. Ils reflètent également une certaine hétérogénéité, conformément à ce qui est préconisé par les textes officiels.

Le niveau institutionnel attendu en fin de collège est A2. Un élève de terminale doit pouvoir valider un niveau B2 dans toutes les compétences langagières.

Comment sont constitués les « groupes de progression » ?

Comme leurs noms l'indiquent, les groupes de langue ont vocation à accompagner l'élève au rythme de ses progrès. A la fin de chaque année scolaire, le groupe de destination de l'élève est établi individuellement par son professeur d'anglais en fonction du travail effectué par l'élève, des progrès qu'il aura réalisés en cours d'année à l'oral et à l'écrit en tenant compte de ses évaluations.

Le passage à un palier supérieur (par exemple passer du niveau A2 à B1) n'est pas systématique d'une année à l'autre et peut prendre plusieurs années en fonction de l'évolution de l'élève.

Les nouveaux élèves sont quant à eux affectés à des groupes sur base de leurs dossiers scolaires et, éventuellement, suite à un entretien avec un membre de l'équipe pédagogique.

Changement de groupe : qui prend la décision ?

Le passage d'un niveau à un autre peut s'effectuer lors des trois premières semaines de septembre ou en cours d'année, à la fin du premier ou deuxième trimestre, sur décision du professeur d'anglais de l'élève. Dans tous les cas, les professeurs veillent à ce que ces changements ne perturbent ni l'élève, ni la progression de l'enseignement.

Annexe : les groupes de progression

Pour toute question concernant le niveau de votre enfant ou son affectation dans un groupe de progression, y compris la Section Internationale, son professeur d'anglais reste donc l'interlocuteur privilégié et la personne à contacter.

Enfin, « pour être admis en Section Internationale, les élèves doivent présenter un dossier et passer un examen démontrant qu'ils disposent de compétences suffisantes dans la langue de la section » (Texte officiel). Ces évaluations ont lieu une fois dans l'année, courant mai, sur la base d'une recommandation du professeur d'anglais actuel de l'élève. A titre informatif, un candidat à la SI britannique à tous les niveaux doit pouvoir lire des textes intégraux (adaptés à son âge bien entendu) et s'exprimer à l'oral et à l'écrit avec aisance en anglais.

Annexe : accès à la Section Internationale

Le nombre de places en Section Internationale est limité.

Un candidat à la SI britannique doit pouvoir lire des textes intégraux (adaptés à son âge) et s'exprimer à l'oral et à l'écrit avec aisance.

Pour les nouveaux élèves

Les dossiers de candidature sont étudiés par les coordinateurs de la Section Internationale britannique, courant avril.
Les candidats dont les dossiers sont retenus sont contactés par courriel pour une évaluation écrite, soit au lycée Jean Monnet, soit dans l'établissement d'origine dans le cas où un déplacement à Bruxelles n'est pas possible : avril/ début mai.

Pour les élèves actuellement au lycée

des passerelles d'entrée et de sortie existent à tous les niveaux, sauf entre la 1ère et la Terminale.
Un choix final a lieu en commission en tenant compte de l'ensemble des candidats évalués, externes et internes : mai/début juin.

L'admission ne peut être garantie, même pour des candidats dont les compétences ont été jugées suffisantes.

Priorité est donnée aux :

- a. Elèves déjà scolarisés au LFJM et recommandés par leur professeur d'anglais.
- b. Résultats des évaluations d'admission.
- c. Elèves scolarisés dans une Section Internationale anglophone d'un autre lycée français ou de l'AEFE.
- d. Compétences linguistiques globales de l'élève, dont le niveau de français.

Certaines places peuvent se libérer après la date de la commission SI, suite à des départs et des désistements.
Dans ce cas, le coordinateur prend contact avec les familles des candidats.

Le dossier de candidature est téléchargeable depuis la rubrique pré-inscription de notre site.